



Fiche inscription 2020-2021



LISTE SCOLAIRE

- Ecole Maternelle Pierre et Marie Curie
- Ecole Élémentaire Langevin Wallon

La présente demande doit être dûment complétée pour être prise en compte

ELEVE

Fille Garçon

Nom de famille :

Prénom (s) :

Date de naissance : |_|_|/|_|_|/|_|_|

Lieu de naissance (commune et département) :

Adresse :

Code postal Commune

Scolarité demandée : PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

Date d'effet de la scolarisation :

RESPONSABLES LEGAUX

Mère / Tutrice

Père / Tuteur

Nom de jeune fille :

Nom d'épouse :

Prénom :

Autorité parentale : oui non

Adresse (si différente de celle de l'élève) :

.....

N° fixe : |_|_|||_|_|||_|_|||_|_|||_|_|

N° mobile: |_|_|||_|_|||_|_|||_|_|||_|_|

N° travail: |_|_|||_|_|||_|_|||_|_|||_|_|

Courriel :

Nom de famille :

Prénom :

Autorité parentale : oui non

Adresse (si différente de celle de l'élève) :

.....

N° fixe : |_|_|||_|_|||_|_|||_|_|||_|_|

N° mobile: |_|_|||_|_|||_|_|||_|_|||_|_|

N° travail : |_|_|||_|_|||_|_|||_|_|||_|_|

Courriel :

Autre Responsable légal (personne physique ou moral)

Nom de jeune fille :

Nom d'épouse :

Prénom :

Autorité parentale : oui non

Adresse (si différente de celle de l'élève) :

.....

N° fixe : |_|_|||_|_|||_|_|||_|_|||_|_|

N° mobile: |_|_|||_|_|||_|_|||_|_|||_|_|

N° travail: |_|_|||_|_|||_|_|||_|_|||_|_|

Courriel :



INFORMATIONS PERISCOLAIRES

Garderie matin :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Garderie soir :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Restaurant scolaire :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Transport scolaire :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Je certifie que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts

Fait à Vivonne

Le |_|_| / |_|_| / 20|_|_|

Signature du responsable légal :

* Responsables légaux : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour :

- La transmission des résultats scolaires (circulaire n° 94-149 du 13/04/1994)
- Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004).

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Article 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contactez la mairie.

Joindre : une copie du livret de famille, un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Si les parents sont séparés, la décision du Tribunal pour l'attribution de la garde de l'enfant
Pour les enfants domiciliés à Marigny-Chemereau, joindre l'attestation de votre Mairie.